



Chargé.e d'études hydrauliques

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de l'Espace Public et des Infrastructures

Effectif : 110 agents.

Leur raison d'être : La direction est constituée de 4 services : Conduite d'opération (36 agents) Maîtrise d'œuvre (45 agents) Marchés publics (16 agents) Etudes hydrauliques (7 agents), Mission Administration Budget (5 agents)

Service :

Unité d'études hydrauliques (UEH)

L'équipe : L'équipe apporte son expertise en matière d'hydraulique et de milieux aquatiques appliquée à l'assainissement, à la gestion des eaux pluviales urbaines, à la GEMAPI. Elle anime la feuille de route eau métropolitaine. Elle pilote des études techniques, assure un appui technique interne et externe et anime les compétences GEMAPI et gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) en interservices.

Effectif Service : 8 agents, 1 apprenti et 1/2 temps de secrétariat mis à disposition

Le sens de ce poste :

Ce poste vient renforcer la capacité du service EAU en matière d'études, de conseil et d'accompagnement technique. Les domaines d'intervention seront en fonction des besoins la prévention des inondations ou la gestion intégrée des eaux pluviales urbaines.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 3 régimes horaires possibles : 35h, 37h30 + forfait RTT de 15j/an, 39h + forfait RTT de 23 j/an.

Lieu de travail : 16 Bd Laënnec - Rennes

Matériel(s) à disposition : PC portable, écran / clavier et station d'accueil, smartphone, EPI

Missions de suppléance : Participation à l'astreinte du service en période de crue

Télétravail : oui dans la limite de 2,5 jours par semaine pouvant être pris en alternance 2 jours/3 jours sur 2 semaines

Autres : Autres.

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Ingénieur

Parcours : P2.

N° du poste : 95365

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/12/2025

Verso >

Vos 3 principales missions :

1- Réaliser des études 60%

- En régie ou avec l'aide de prestataires, conduire des études stratégiques ou techniques pour répondre aux besoins de connaissance, aux besoins règlementaires, et aux besoins des opérations d'aménagement de l'espace public et aux opérations type solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN). Ces études pourront porter sur le fonctionnement des ouvrages de protection contre les crues, la cartographie des zones inondables, les schémas directeurs pluviaux, études de points noirs hydrauliques, études de déconnection des eaux pluviales
- Assurer la vulgarisation et la diffusion des résultats des études et des connaissances,

2- Apporter un appui technique 30%

- Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage sur les opérations comportant de forts enjeux ou impacts ou une forte dimension hydraulique
- Appuyer techniquement les services pour la mise en oeuvre de la feuille de route EAU métropolitaine

3- Sensibilisation et transversalité 10%

- Contribuer à la sensibilisation des services et des partenaires aux enjeux et objectifs de la feuille de route EAU et à leur montée en compétence
- contribuer à l'animation des politiques gestion intégrée des eaux pluviales urbaines et prévention des inondations

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aptitude au travail en équipe, sens du collectif
- Capacité d'animation de groupe projet et de négociation
- Capacité d'écoute, capacité à vulgariser des concepts techniques complexes et à convaincre
- Capacité de synthèse à l'oral comme à l'écrit
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

Connaissance et expérience dans le domaine de l'hydraulique fluviale (expertise),

Connaissance et expérience de la modélisation hydraulique et des outils associés (Infoworks ICM)

Maîtrise des systèmes d'information géographiques (QGIS) et des outils de géotraitement

Connaissance du cadre réglementaire lié à la gestion de l'eau

Capacité à identifier les enjeux techniques, administratifs et financiers d'un projet

-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Fonctionnement des collectivités territoriales : compétences, instances décisionnelles, gestion administrative et budgétaire
- Règles de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique